



Expulsion d'une locataire sous la loi 1948

Par **keyna62**, le **26/02/2010** à **16:58**

Bonjour,
nous venons d'acheter une vieille maison avec une vieille dame qui n'a qu'un bail verbal avec l'ancienne propriétaire décédée aujourd'hui (on l'a acheté à ses héritières), on ne sait pas trop quand elle est rentrée (à peu près 40 ans qu'elle y est). Nous voulons récupérer cette maison pour faire des travaux afin d'y habiter avec nos enfants. Comment faire ? Merci d'avance pour vos réponses. Cordialement.